

**QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À
M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE
L'ÉNERGIE, DE LA MOBILITÉ ET DES
INFRASTRUCTURES, SUR « LE VÉLOROUTE
DES SOURCES »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures, sur « le véloroute des Sources ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

M. Frédéric (PS). – Monsieur le Ministre, je suis souvent élogieux à votre égard et en particulier à l'égard de tous les projets qui se développent à l'échelle de la Wallonie pour favoriser l'usage du vélo. Ce n'est pas que je sois un brillant cycliste, mais en termes d'alternatives, c'est important pour le climat et la planète de permettre à chacun de se déplacer dans ce mode et sur un site sécurisé. Si je descends sur la carte de la Wallonie et que j'arrive sur un très bel arrondissement, qui est celui de Verviers, il y a un dispositif qui est assez complet dans l'extrême sud, au-delà de la crête des Fagnes. Il y a un dispositif assez complet au nord, sur le Pays de Herve, ligne 38, et cetera. Il y a ce projet important, qui prend un peu de retard à cause des inondations, malheureusement, c'est la Vesdrienne entre Eupen et Liège. Si je descends encore la focale, j'arrive sur le canton de Spa qui est magnifique.

Je vous interrogeais en septembre sur le projet RAVeL des sources, qui est devenu le véloroute des Sources. Vous m'avez expliqué ce qui était exactement prévu en termes d'aménagement, et j'ai été assez satisfait. Une programmation 2023 et 2024 sur un tronçon de Spa à Spixhe, en commune de Theux. Et puis l'année suivante, un tronçon entre Theux et Juslenville, et ensuite un tronçon entre Juslenville et Pepinster, et là, une liaison avec la Vesdrienne.

Il me revient de toutes parts des informations émanant du SPW – et cela m'a inquiété – disant que c'est un peu la période budgétaire qui veut que tout le monde crie en disant qu'ils n'ont pas de moyens, mais on va voir ce que vous allez me répondre, en se répandant régulièrement dans mon coin, en disant que l'on n'aura pas les moyens suffisants que pour réaliser ce premier tronçon. Et plus étonnamment, ils précisaient qu'ils pourraient réaliser le véloroute des Sources qui débiterait au centre de Spa et qui s'arrêterait à la frontière entre Spa et Theux, c'est-à-dire au bout de l'avenue Reine Astrid – pour ceux qui viennent aux Francofolies et qui connaissent un peu la région. Vous comprendrez mon étonnement.

Si c'est pour faire ça, restons tranquilles, car cela ne sert à rien. Mais ce n'est sûrement pas cela qu'il y a dans vos cartons. J'aimerais que vous m'expliquiez que l'on va bien effectuer cela, selon le calendrier que vous aviez mentionné.

Je vous remercie déjà pour vos réponses positives.

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures. – Monsieur le Député, comme vous l'avez rappelé, l'étude de l'ensemble du RAVeL des sources est divisée en trois tronçons.

La première partie, à savoir le tronçon Spa-Spixhe, est effectivement la plus avancée en étude et fait l'objet

d'une projection d'adjudication pour cette fin d'année 2022. Malheureusement, la dernière actualisation du métré estimatif a mis en lumière une erreur conséquente de prix sur un ouvrage d'art de grande portée. Cet ouvrage d'art se situe en fin de tronçon, entre Marteau et Spixhe.

Au vu des délais serrés, mes services ont privilégié la sécurité en retirant ce tronçon Marteau-Spixhe du marché public lancé, afin d'étudier des solutions techniques qui permettraient de réduire le coût. L'ouverture des offres du tronçon réduit Spa-Marteau est programmée début novembre.

Mes services s'attellent d'ores et déjà à l'actualisation et à l'optimisation de la suite du tracé vers Theux avec le bureau d'études pour minimiser l'impact sur le timing.

L'objectif reste bien de lancer le marché public pour le tronçon Marteau-Spixhe très prochainement. Une réunion de travail à ce sujet est ainsi à l'ordre de jour de ce lundi.

On notera aussi par ailleurs que le tronçon Spa-Marteau comprend des travaux purement routiers alors que le tronçon Marteau-Spixhe comprend, lui, plusieurs ouvrages d'art qui représentent une part importante du marché ; ces deux types de travaux pouvant intéresser des entreprises de nature différente.

Il est opportun de rappeler que garantir un planning précis sur ce type de projet de grande ampleur n'est pas aisé, malgré tous les efforts fournis par les équipes. Il en va de même sur l'évolution des prix – qui a fort évolué ces derniers temps – et donc du coût final de l'infrastructure. Mes services ont prévu une actualisation du budget pour l'ensemble du tracé, tenant compte de la flambée du prix de l'énergie et des matières premières, comme l'acier et le ciment, dans le contexte que l'on connaît. Je vous rassure donc, la volonté reste bien d'avancer sur la totalité du tracé de cette importante liaison entre la ligne 44A arrivant à Spa et Pepinster, avec la future Vesdrienne.

M. le Président. – La parole est à M. Frédéric.

M. Frédéric (PS). – Je remercie le ministre pour sa réponse. J'apprends au moins qu'il y a eu une erreur d'estimation. Personne ne me l'avait indiqué. Cela peut arriver. Sur l'ensemble des marchés, je peux comprendre. Je ne voudrais pas que l'on imagine qu'à terme, on s'arrête à cet endroit et qu'on libère par exemple une voie de chemin de fer de ligne 44, dont je vais vous parler par la suite, pour y installer le RAVeL et donc éliminer un certain nombre d'investissements sur ces fameux ouvrages d'art que l'on n'avait pas bien prévus. J'entends que le ministre s'engage, et je l'en remercie, à ce que les travaux soient programmés et que cette liaison Spa-Pepinster soit effective dans les meilleurs délais.